

Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas très bien ce qu'entend le député par «trouver sa place dans le pacte automobile», parce qu'il y a certes déjà sa place à toutes fins pratiques. Il se peut que la question comporte des nuances que je ne saisisse pas, mais je serais heureux de m'entretenir avec le député sur le sujet.

M. Kempling: Une question supplémentaire. Le ministre peut-il également assurer à la Chambre que même si la parité du prix des automobiles n'entre pas dans le cadre du pacte automobile, le comité va étudier attentivement cette question pour voir si cet aspect pourrait être inclus dans le cadre du pacte ou si l'on pourrait obtenir des fabricants des lettres individuelles d'engagement à assurer la parité du prix aussitôt que possible?

M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, je serai heureux de prendre en considération les instances du député.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION DE CERTAINES RESPONSABILITÉS MINISTÉRIELLES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Le gouvernement songe-t-il à transférer certaines responsabilités actuellement assumées par le secrétariat d'État au ministère des Communications, comme par exemple celle de Radio-Canada, ce à quoi l'on semblait songer à l'époque où Pierre Juneau fut nommé ministre des Communications?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, l'attribution des responsabilités au sein du gouvernement relève du premier ministre.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, puis-je réadresser la question au premier ministre? Je ne suis pas sûr qu'il l'ait entendue. Songe-t-on à transférer quelques-unes des responsabilités actuelles du secrétariat d'État, comme par exemple celle de Radio-Canada, au ministère des Communications comme on semblait vouloir le faire au moment de la nomination de Pierre Juneau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis toujours heureux d'accueillir les suggestions des députés d'en face quant à la réorganisation de l'administration ou à l'attribution des portefeuilles, mais pour l'instant, on n'y songe pas.

LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT PERMANENT AU CRTC

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Une question supplémentaire. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le CRTC doit fonctionner sans président permanent depuis le 29 août dernier, date à laquelle M. Pierre Juneau a été nommé ministre des Communications, et quand le gouvernement compte annoncer la nomination d'un président permanent au CRTC?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention d'attendre que le ministre soit désigné pour faire cette nomination. Comme le député le sait, M. Juneau n'est pas demeuré ministre des Communications assez longtemps pour nous permettre de confirmer cette nomination. Je suis sûr que le nouveau

ministre pourra, en me consultant, désigner un nouveau président très bientôt.

* * *

● (1440)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES MOTIFS DE L'ENVOI HÂTIF DES FORMULES PAR LA POSTE

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Compte tenu de la période de pointe de Noël et de l'accumulation du courrier causée par la récente grève des Postes, à cause de laquelle, hier encore, il y avait des centaines de sacs postaux emmagasinés sur la colline parlementaire, pourquoi le ministère du Revenu national a-t-il cru bon d'envoyer des millions de formules de déclaration d'impôt, alors qu'elles ne serviront pas avant plusieurs semaines et que certaines personnes se moquent probablement de les recevoir?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de sa question. Je tiens à ce qu'il sache que le ministère est devenu très efficace. Nous voulons envoyer les documents dès que possible afin que les gens puissent voir combien il est facile de remplir les déclarations d'impôt.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES PEINES EXÉCUTOIRES POUR CERTAINS ACTES DE VIOLENCE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme, grâce à ses efforts, tractations et transactions avec le personnel du comité, nous allons avoir des peines obligatoires dans les cas de deuxième ou troisième infractions relatives à l'alcootest, alors que l'ancien ministre de la Justice a dit ne pas être en faveur de peines obligatoires pour les crimes tels l'extorsion avec enlèvement, le ministre actuel a-t-il pour politique de prévoir des peines obligatoires pour les actes de violence criminels comme les enlèvements avec extorsion ou tout crime commis à l'aide d'une arme à feu.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de peines obligatoires minimums pour ces délits. La peine minimum pour la deuxième infraction de conduite en état d'ébriété figure au Code criminel depuis plusieurs années et le bill C-71 ne prévoit aucun changement à cet égard.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que l'article 247 du Code criminel concerne l'enlèvement et que les mots «passible d'emprisonnement à perpétuité» signifient en droit que le criminel peut être emprisonné aussi bien pour un jour que pour toute sa vie, je demande encore une fois si la nouvelle politique du ministre prévoit des peines obligatoires dans les cas de violence criminelle et s'il appliquera cette politique de la même façon que les lois et règlements à l'égard de l'alcootest?